

NEXUS devrait être instauré dans tous les postes majeurs dans le sud de l'Ontario et dans les États de New York et du Michigan vers la fin de cette année, ainsi que dans tous les autres postes à fort achalandage en 2003. L'inscription au programme NEXUS débutera à Buffalo–Fort Erie d'ici septembre 2002, et à Détroit–Windsor, d'ici octobre 2002. Les voies rapides seront accessibles aux deux endroits d'ici décembre 2002. Nous travaillons également à fournir aux voyageurs aériens les mêmes avantages. Nous comptons donc lancer un projet NEXUS aérien dans les aéroports d'Ottawa et de Dorval au début 2003. On aura recours à la technologie biométrique pour confirmer l'identité des participants préalablement jugés à faible risque. Ce projet constitue la première étape vers un système NEXUS aérien binational.

Le Canada et les États-Unis collaborent à l'élaboration de normes communes pour les identificateurs biométriques, comme les empreintes digitales, la reconnaissance du visage et la lecture de l'iris, qui permettent de confirmer l'identité des voyageurs. Ils ont uni leurs efforts à Kananaskis pour convaincre les autres pays du G8 de s'engager à mettre au point des normes de biométrie applicables aux documents de voyage internationaux.

Circulation sécuritaire des biens

Nous sommes heureux également d'annoncer aujourd'hui des progrès appréciables à l'égard un nouveau programme conjoint qui transformera radicalement la manière dont les expéditions commerciales traversent la frontière. Le programme EXPRES (Expéditions rapides et sécuritaires) établit entre les secteurs public et privé un partenariat axé sur l'amélioration des mesures de sécurité dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Les commerces qui s'engagent à accroître la sécurité de leur chaîne profiteront des avantages d'une voie rapide pour les transporteurs routiers. En bref, le programme EXPRES facilitera le passage de nombreuses expéditions commerciales transfrontalières et en diminuera le coût et les délais tout en améliorant la sécurité. EXPRES est conçu selon le cadre des présents programmes unilatéraux de sécurité de la chaîne d'approvisionnement, soit le Programme d'autocotisation des douanes et Partenaires en protection (PAD/PP) pour le Canada, et le Customs Trade Partnership Against Terrorism (C-TPAT) pour les États-Unis.

EXPRES simplifie le processus de dédouanement des expéditions à faible risque, c'est-à-dire les biens importés par des importateurs approuvés au préalable et expédiés par des conducteurs et des transporteurs préautorisés. Les participants préalablement jugés à faible risque pourront utiliser une voie rapide, qui facilitera grandement le passage des expéditions. Les commerces bénéficieront ainsi d'un processus simplifié et d'une efficacité accrue dans le transport de leurs biens.